**AMI INNOVATIONS TERRITORIALES**

**AUVERGNE RHONE ALPES**

**PHASE 2**

**DOSSIER DE DEMANDE D’AIDE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Volet administratif** | Volet technique | Volet financier |

**Ce qu’il faut retenir**

* Seule la transmission des 3 volets complets fera l’objet d’un examen de demande.
* Les aides de l’ADEME ne constituent pas un droit à délivrance et n’ont pas de caractère systématique.
* Il est conseillé de nous contacter, en amont du dépôt, pour tous renseignements ou conseils relatifs au montage et au dépôt de votre dossier.
* « Agir pour la transition écologique » est la nouvelle plateforme de l’ADEME pour les particuliers, les entreprises et les collectivités : [www.agirpourlatransition.ademe.fr](http://www.agirpourlatransition.ademe.fr)

**Opérations non éligibles**

***Seuls sont éligibles à la phase 2 de l’AMI Innovations Territoriales Auvergne Rhône Alpes les projets présélectionnés en phase 1 de l’AMI***

**Pour bien renseigner ce volet technique**

* Dans ce document, les parties grisées et en italique précisent les attendus de l’ADEME pour les paragraphes concernés
* Il est impératif de rendre ce dossier complété au format texte modifiable (type Word).
* Au total, le dossier ne devra pas excéder 10 pages.

**Dépôt de la demande**

* Ce document complété doit être renvoyé avec le volet financier
* **Pour les projets dont le porteur principal n’est pas une collectivité locale, un document témoignant du soutien (par exemple une lettre de soutien) de la collectivité au projet devra être joint au dossier.**
* L’ADEME se réserve le droit de demander des pièces administratives complémentaires en cours d’instruction du dossier

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet en français** |  |
| **Mots clés :** |  |
| **Coordinateur**  (nom et organisme)**:** |  |
| **Partenaires**  (noms et organismes) |  |
| **Territoire concerné**  **(lieu et département)** |  |

RESUME DU PROJET

(15 lignes max, qui pourront être rendues publiques par l’ADEME)

CONTEXTE DU PROJET (2 PAGES MAXIMUM)

1. Contexte et enjeux territoriaux liés au projet
2. Description de la problématique de transition, du besoin social/territorial auquel le projet cherche à répondre
3. Présentation du collectif porteur du projet (membres, histoire du collectif, motivations, implantation sur le territoire, relations avec d’autres acteurs du territoire et atouts pour réaliser le projet)

DESCRIPTIF DU PROJET/DE L’EXPERIMENTATION

1. Phases du projet : décrivez les grands phases et briques éventuelles de l’expérimentation
2. Résultats attendus et changements escomptés : (public cible et/ou système concerné, changements visés par le projet, résultats escomptés (dès la fin du projet et à plus long terme : développement ou essaimage de l’innovation),
3. Méthodes d’innovation mobilisées et appuis théoriques éventuels (études de références, approches sciences humaines et sociales, liens éventuels avec des structures de recherche…)
4. Principaux leviers et freins identifiés à ce jour pour le succès du projet

MISE EN OEUVRE ET PLANING

1. Gouvernance envisagée pour le projet et permettant d’impliquer les parties prenantes concernées par le projet et les enjeux de transition
2. Planning prévisionnel (lancement, étapes clefs prévues)

ENGAGEMENTS LIES A LA COMMUNICATION PRIS PAR LE PORTEUR DE PROJET (ne pas modifier)

Le bénéficiaire s’engage à garantir l’ADEME dans la réutilisation des documents et toute autre information et supports soumis aux droits d’auteur, qu’il a fait son affaire personnelle auprès du ou des auteurs titulaires des droits de propriété intellectuelle et/ou des droits à l’image sur leur propre création, des autorisations de réutilisation requises.

Conformément à l’article 2 des règles générales d’’attribution des aides de l’ADEME, le bénéficiaire s’engage à associer l’ADEME lors de la mise au point d’actions de communication et d’information du public (inauguration de l’installation…) et à mentionner dans tous les supports de communication l’ADEME comme partenaire en apposant sur chaque support de communication produit le logo de l'ADEME ou la mention : opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME. Il fournira à l'ADEME les versions finalisées des supports avant leur réalisation, afin d'obtenir l'accord de l'ADEME au préalable.

Pour les investissements, le bénéficiaire s’engage à poser un panneau sur le site de réalisation de l’opération, portant le logo de l’ADEME et mentionnant son soutien financier.

RAPPORTS A REMETTRE A L’ADEME APRES RECEPTION DU CONTRAT

(ne pas modifier)

Le bénéficiaire remettra à l’ADEME les documents suivants via la plateforme AGIR :

**□ un rapport intermédiaire de 6 pages** maximum décrivant l'avancée du projet, les éventuelles difficultés rencontrées et évolutions par rapport au projet initial.

**□ un rapport final définitif de l’opération** comprenant :

-Une synthèse d’une page, qui pourra être rendue publique.

-Un descriptif du déroulé et des principaux résultats obtenus

-Une Analyse des facteurs de difficultés et de succès du projet

-Les Suites envisagées a court et moyen terme

-Des recommandations pour une mise en œuvre locale des solutions et méthodes éprouvées sur d'autres territoires

En Annexe du rapport les éléments pouvant servir à la valorisation et capitalisation du projet  par exemple des photographies représentatives du projet, accompagnées d’une légende et du crédit photo associé seront transmises avec le rapport final. Elles seront également transmises au format jpeg en version électronique (avec une résolution minimale de 300 dpi).